

## D - LES DERNIERS VENUS

### ORDRES DE GRANDMONT, DES PRÉMONTRÉS ET DE SAINT LAZARE <sup>(0)</sup>

Reportons-nous à l'activité de Géraud de Salles, ermite fondateur de monastères en Périgord et Limousin depuis 1114, plus tard agrégés à l'ordre cistercien <sup>(1)</sup> pour mieux comprendre l'originalité, mais aussi la place dans l'évolution d'un autre personnage du même type, le bienheureux Etienne. Fils du vicomte de Thiers en Auvergne et parti faire sa cléricature sous l'égide de son compatriote Milon, archevêque de Bénévent (1074-1075), il visita les ermitages des montagnes de Calabre. Plus farouche encore et plus hostile au "siècle" que saint Bruno avec sa "chartreuse", il se réfugia en pleine forêt sur une montagne boisée à Muret en Limousin, dont il allait prendre le nom. Il s'y fixa en 1076, à 30 ans, et n'en bougera plus jusqu'à sa mort, le 8 février 1124.

Ses disciples vivaient autour de lui, isolés dans la forêt. Les Augustins d'Aubazine ayant revendiqué leur territoire, ils partirent un peu plus loin, sur un rocher granitique, à Grandmont. Et le succès vint de lui-même, par l'austérité d'une règle terrible imposant le silence, l'isolement du reste des hommes, et l'élimination de toute superfluité dans leur genre de vie comme dans tout ce qui les entourait.

Ce qui n'empêcha pas, mais tout au contraire incita Henri II Plantagenet, dès le temps du second prieur Pierre de Limoges, à bâtir pour les "bons hommes" <sup>(2)</sup> un magnifique couvent où la pureté du plan et la perfection de l'appareil devait remplacer tout autre décor. L'église fut édifiée sous le quatrième prieur, Etienne de Lissac (1140-1163) <sup>(3)</sup>, et consacrée le 6 octobre 1166 par Pierre, archevêque de Bourges, en présence de Gérard, évêque de Cahors, grand protecteur de l'ordre (mais il n'y avait pas l'évêque de Rodez) <sup>(4)</sup>. Là se rencontrèrent au Carême de 1167 Raimond, comte de Toulouse, et Henri Plantagenet, pour tenter en vain de conclure une trêve <sup>(5)</sup>. C'est le moment où l'ordre atteignit sa plus grande floraison, puisqu'il compta alors jusqu'à 1 200 moines. Une grande querelle éclata en 1185 entre frères convers et moines, et en 1188 Clément III dut annuler l'élection de deux prieurs qui se disputaient le gouvernement. Philippe-Auguste, roi de France, tenta de rétablir l'ordre, mais il y eut encore des troubles en 1219, 1223. La Bible de Guyot de Provins (début XIII<sup>e</sup> siècle) leur reproche de placer les frères dans des montagnes isolées de leur pays d'origine et qu'ils ne parlent jamais la langue des indigènes...



La décadence fut donc aussi rapide que le premier accès d'enthousiasme. En 1295, l'ordre n'avait plus que 886 membres dans 144 maisons (soit 6 frères en moyenne pour chacune). Il continua ensuite à diminuer sans cesse et ne se maintint que grâce à la richesse des dotations initiales, et par de fréquents regroupements, les plus petits couvents étant surveillés par les plus voisins.

Si la diffusion des maisons a été assez générale, elles restèrent relativement peu nombreuses. On peut noter néanmoins ici encore des lignes d'orientation et la volonté, dans les implantations mêmes, de suivre des voies de communication ou de se fixer au voisinage de centres urbains susceptibles d'être touchés par le renom de sainteté des moines. Sur les quatre maisons du Quercy, l'une se situait à Cahors. Pour le département de l'Aveyron, on n'en compte que deux, Comberoumal, tout près de Millau, et Le Sauvage, près de Rodez, tout comme dans l'Hérault avec Saint-Michel-de-Grandmont, juste au-dessus de Lodève, et Montaubérou, près Montpellier, ces quatre constituant un parfait alignement pour se rendre du Limousin vers la Méditerranée. On notera la façon astucieuse de placer les couvents assez près d'une ville, bien qu'ils restent isolés. Ces quatre fondations paraissent assez tardives, après 1180, et l'avancée se serait faite très rapidement <sup>(6)</sup>.

### 37 - AURA VENTOSA ET COMBEROUMAL (Cne SAINT-BEAUZÉLY)

Nous avons le récit, avec des indications chronologiques précises, des trois guérisons miraculeuses accomplies par saint Etienne de Muret en Rouergue, selon sa *vita* écrite peu avant 1200 par Gérard Itier, septième prieur de Grandmont <sup>(7)</sup>. Tout d'abord, il a ressuscité un enfant dont l'image de cire avait été portée à "notre maison de Saint-Michel" <sup>(8)</sup>. C'est évidemment le fait le plus extraordinaire, mais toujours au diocèse de Rodez, il a fait de nombreux autres "signes" (de sa sainteté) qu'il paraît peu nécessaire à l'auteur de reproduire. Il en donne pourtant deux. Vers le mois d'août 1192, une femme noble, Florence, épouse d'un chevalier nommé Arnaud, seigneur de Roquetaillade <sup>(9)</sup>, tomba gravement malade et son mal empirait de jour en jour, tellement que ni les médecins ni personne d'autre n'y pouvaient rien. On la plaça donc sur la cendre et le cilice, selon la coutume de la mort chrétienne, mais elle demanda alors à son époux de l'offrir et de la vouer au bienheureux Etienne, confesseur, premier instituteur de l'ordre de Grandmont. Le mari se mit donc à la mesurer de la tête au pied avec un fil d'étoupe qu'il couvrit ensuite de cire (pour en faire une chandelle votive). Elle continuait à prier saint Etienne, et tout à coup celui-ci lui apparut environné de la foule de ses disciples et la prenant par la main, comme en souriant, il lui dit : "Lève-toi vite, car tu ne mourras ni ne sera guérie de cette maladie". Elle se



leva aussitôt en parfaite santé et saint Etienne disparut. Son mari, dans la stupeur, lui demanda : "Et quoi, ma dame, comment cela se fait-il ? Je te croyais près de mourir et je te vois saine et joyeuse". Elle lui répondit en riant : "Mon Seigneur, c'est le Bienheureux Etienne à qui tu m'as vouée qui vient de daigner apparaître à sa servante, avec la multitude de ses disciples, et comme tu vois le bon et saint homme m'a laissé guérie". Alors ce fut une grande joie dans la maison et tout le château. La dame alla visiter les frères qui habitaient tout à côté, à Aura ventosa, leur narra le miracle et leur donna trois sous de Rodez pour les transmettre à Grandmont et y faire faire en commémoration du miracle une statue de cire qu'on placerait devant le tombeau de saint Etienne.

Autre miracle : au château de Saint-Beauzély, vivait une dame noble qui affectionnait beaucoup les frères d'Aura ventosa et leur ordre. Son fils enfant tomba gravement malade "au temps de la révélation du bienheureux Etienne, confesseur", c'est-à-dire, selon nous, tout de suite après l'apparition à Roquetaillade <sup>(10)</sup>. Sa mère le voyait dépérir et devenait de plus en plus inquiète. Entendant parler des "vertus" du saint, c'est-à-dire de ses miracles continuels à Grandmont, elle voua son fils à saint Etienne et il fut aussitôt guéri, par la volonté de Dieu.

C'est donc autour de 1192, et après la canonisation de saint Etienne en 1189, que sa renommée fut vraiment très grande en Rouergue. Il y avait déjà quelques années sans doute que des Grandmontains avaient établi un couvent très modeste, constitué par un simple mur venant fermer en avant un creux de rocher, selon le système primitif employé pour certains ermitages ou églises de la région, près de "la brise aérienne" (Aura ventosa), nom poétique donné à leur perchoir, placé sur le versant de la vallée de la Muse, au nord-est de Castelnau-Pégayrolles <sup>(11)</sup>. Et ce serait tout de suite après les miracles qu'un véritable couvent, dans le plus pur style de l'ordre put être construit, par la générosité de la dame de Saint-Beauzély et d'autres sans doute <sup>(12)</sup>, très probablement du comte de Rodez, voisin par son château d'Amalou et la vicomté de Creissels <sup>(13)</sup>, mais aussi des habitants de Millau et des voyageurs. Car le nouvel emplacement, à Comberoumal (la combe des "roumieux" ou pèlerins de Rome), se trouve juste à côté de la gorge où passe la voie romaine de Rodez à Millau, et à la Méditerranée, descendant de Mauriac vers Saint-Beauzély <sup>(14)</sup>. Il y avait aussi, il est vrai, une magnifique forêt et des châtaigneraies <sup>(15)</sup>.

Don "vraiment royal", celui d'Alphonse d'Aragon en avril 1193, cédant aux Grandmontains "en pleine seigneurie" toute l'eau coulant de la source de Vézoubie, le plus important cours d'eau descendant au nord de Millau vers le Tarn, avec le droit d'irrigation et les moulins, dont celui de "la recluse" <sup>(16)</sup>. Cette cession fut encore confirmée en mars 1196 par Pierre, roi d'Aragon <sup>(17)</sup>. Et en août 1206, le même Pierre confirmait à Comberoumal et Montaubérou, près Montpellier, les deux maisons sises



directement sur son domaine, la dispense de tous leudes, péages, usages et coutumes, par terre ou par mer <sup>(18)</sup>. Une preuve du prestige persistant des religieux serait, en 1241, le testament du Rouergat Arnal de Cantobre, archidiacre de Lodève qui veut entrer à Saint-Michel de Lodève, sans doute pour sa sépulture <sup>(19)</sup>. Après la disparition des Aragonais, le seul appui un peu élevé sera celui du comte de Rodez. Il est faux pourtant qu'il ait eu un rôle de fondateur dans les années 1209-1210 <sup>(19 bis)</sup>. Hugues IV leur lèguera 100 sous dans son testament de 1271, autant qu'à leurs confrères du Sauvage <sup>(20)</sup>. Par ailleurs, il n'y avait plus que les bourgeois de Millau...

En septembre 1289, les religieux vendirent tous leurs droits sur les eaux de Vézoubie aux consuls de Millau. La bourgeoisie est bien alors la puissance montante. Comberoumal gardera pourtant une vigne à côté, dont elle donnera lausime en 1320 et encore en 1410.

Le couvent possédait aussi plusieurs maisons dans la ville, et des jardins, des biens à Paulhe plus en amont et d'autres terres tout autour de leur couvent et au Monteilla de Castelnau-Pégayrolles <sup>(21)</sup>. Mais ils n'ont jamais desservi d'église, même pas la petite chapelle préromane de Salsac, sur la rive droite de la Muse, en amont de Saint-Beauzély <sup>(22)</sup>.

L'ordre était absolument fermé sur lui-même. Cela n'empêchait pas les difficultés externes (pour conserver les propriétés) et internes (maintien de l'ordre intérieur), celles-ci surtout expliquant la nécessité de rattachements pour un meilleur contrôle. C'est ainsi que Jean XXII, par sa bulle de novembre 1317, ordonna une réorganisation complète, la maison-mère prenant le titre d'abbaye et 39 prieurés conventuels prenant la direction des 110 qui restaient. Comberoumal passa alors sous l'autorité de Saint-Michel de Lodève. Il n'y avait plus que quatre frères <sup>(23)</sup>. Les deux maisons sont désormais unies, et le prieur et une partie de la communauté de Lodève viendront de temps à autre résider en Levézou.

Quant aux biens, ils sont très tôt exploités par le procédé de la "ferme générale" <sup>(24)</sup> et lorsque Béranger de Vailhauquès, abbé de Nant, aura légué, en 1335, 6 000 sous, la somme sera aussitôt convertie en rente annuelle <sup>(25)</sup> tandis qu'une chapelle dédiée à saint Michel sera construite par suite de la même fondation, au nord de l'église du couvent lodévois, devenu prieuré chef. Pour celui-ci comme pour Comberoumal, l'ensemble des bâtiments conventuels paraît beaucoup plus ancien. Remarquablement conservé, il comporte une église dans le plus pur style de l'ordre, c'est-à-dire l'austérité aggravée, avec une voûte en berceau aigu sans doubleaux. Tout devait être déjà achevé avant la croisade des Albigeois.

Clair  
ici et  
Mois  
trouv  
Il a d  
géné

voit p  
donn  
d'Ang  
ment  
pas l  
Veut-  
les an  
le fut  
Ou a  
Richa  
Cette  
nation  
d'arg  
prieur

L  
1202  
Bern  
couve  
comb  
On hé  
seuler  
trouve

L  
réglée  
correc  
des frè  
ral de l  
de la G  
cultivés  
réservés



## 38 - LE SAUVAGE (Cne Balsac)

Vers le haut d'une gorge reculée s'enfonçant depuis la vallée de Clairvaux sous le rebord du Causse à l'ouest de Balsac, et à deux pas ici encore d'une voie romaine, celle de Rodez vers Rignac et Cahors ou Moissac qui passait un peu plus loin par l'hôpital de la Lèque<sup>(26)</sup>, se trouvent les restes d'un autre bâtiment du plus pur style grandmontain. Il a donc dû être bâti lui aussi peu avant 1200, et pourquoi pas grâce aux générosités du comte de Rodez, et de sa ville, centre le plus voisin ?

Les actes nous manquent complètement sur les origines<sup>(27)</sup>. On ne voit pas bien comment interpréter le texte de Bosc selon qui le lieu fut donné à l'ordre de Grandmont "dans le XIV<sup>e</sup> siècle par Richard, roi d'Angleterre, alors duc de Guyenne. Ce don est sans doute le seul monument qui nous restait de la domination anglaise ... Nous ne connaissons pas l'époque précise de la fondation, mais il existait bien auparavant". Veut-il dire que le rattachement à l'ordre grandmontain n'eut lieu que dans les années 1363 à 1368, période de la domination anglaise en Rouergue, le futur Richard II, fils du Prince Noir étant né à Bordeaux en 1367 ? Ou a-t-il mal interprété une tradition locale qui nous ferait remonter à Richard Cœur de Lion, duc de Guyenne entre juin 1183 et juillet 1189 ? Cette date serait très vraisemblable, mais il faudrait supposer que sa domination en Rouergue ait été bien ferme et étendue<sup>(28)</sup>. Il a pu faire un don d'argent pour la fondation, puisque sa famille patronnait Grandmont. Le prieuré existait déjà en 1191<sup>(29)</sup>.

Les archives de Bonnecombe seules fournissent des textes sûrs. Dès 1202 et 1207, on trouve comme témoin pour des actes de Bougaunes Bernard de la Roca "dal Salvatges" et ce nom avait dû être imposé au couvent pour sa fondation<sup>(30)</sup>. En 1212, Hélie de Panat cède à Bonnecombe le mas de Segalairilz, sauf ce qu'il a donné à ceux "dels Salvatgues". On hésitera encore longtemps entre le singulier et le pluriel, le sens étant seulement celui "d'habitants des bois", relativement inexact, car on se trouve assez près des terres cultivées<sup>(31)</sup>.

Les premiers actes d'administration nous montrent une maison bien réglée et vivant des revenus de ses terres. En juin 1230, Guil. de Valeilles, correcteur, et Arnal de la Sala *curios della dicha maio*<sup>(32)</sup> avec l'accord des frères et par l'autorité d'Hélie, prieur de Grandmont, baillent à Guirard de la Germa et Bernard Raynal les trois mas de la Garrigue del Roquam, de la Guirardie et de l'Hosdal, moyennant la moitié des blés qui y seront cultivés, et du bétail et des abeilles, mis à part une jument ou roussin réservés pour les charrois, et trois porcs, en ayant pourtant le saindoux de l'un d'entre eux. Sont tenues aussi à moitié une paire de bœufs et de



brebis. L'acte est passé au Bourg de Rodez dans la maison de l'œuvre de Saint-Amans, en présence d'un noble ruthénois, Bec de la Barrière, et d'Etienne de la Barrière, "frère de la dite maison". Celle-ci attirait donc des vocations locales dans les meilleures familles, tout comme les Cisterciens.

En 1233, la controverse entre Pierre Salinier, correcteur du Sauvage, et Hugues Arnal, pour une vigne, est réglée à Panat, sur la place, en présence d'Arnaud Brenguier, représentant Béranger Centol, bayle du comte de Toulouse. Les témoins sont des gens du cru, en tête Galtier de Panat, Déodat et Guil. de Ferrières<sup>(33)</sup>. En mai 1250, Bertrand de Lescure et Olric, son frère, reconnaissent au correcteur G. Guitard la donation de 16 setiers seigle, mesure de Rodez de rente annuelle faite par Raimond de Castelnau-Peyralès, leur cousin germain, et dont ils sont héritiers, sur toute la seigneurie et honneur du château de Castelnau<sup>(34)</sup>. L'acte est établi à Rodez dans la maison de B. de Cabanes, archiprêtre (sans doute de Castenau-Peyralès) qui établit aussi le vidimus de la donation de Raimond de Castelnau de 1229<sup>(35)</sup>.

La tradition testamentaire se maintiendra, à preuve en 1271 le legs du comte Hugues IV et en 1291 celui de Mascarone de Comminges, femme du comte Henri, mais aussi en 1275 celui de Pierre Auger, de Salles (la Source) qui veut être enterré dans le cimetière de la maison, et lui lègue tout son terroir dans la combe dite Auriaval, confrontant le chemin montant de Valady vers Panat et Rodez<sup>(36)</sup>. Il n'oublie pas, il est vrai, les diverses églises de Salles, ni les œuvres de la cathédrale et Saint-Amans de Rodez, les hôpitaux du Pas et d'Aubrac, les ermites du diocèse, ni les divers couvents de Rodez et alentours, ni en dernier lieu ses héritiers naturels, neveux et nièces. En 1283, Rique, veuve de Grimal de Salles, donne au frère P. Cabrit 3 émines d'orge de cens au mas de Roques près Valady : les possessions s'étendaient donc sur toute la bordure ouest du causse, au-dessus du Vallon. En juillet 1306, P. Cabrit, correcteur, devra se soumettre à un arbitrage avec Bernard Brenguier, damoiseau de Panat, pour les achats faits à Grimalde, mère de celui-ci<sup>(37)</sup>.

Mais ce sont aussi les controverses pour ces propriétés : en 1265 accord avec le comte de Rodez sur les limites des bois<sup>(38)</sup>, en 1270 avec Elie de Cassagnes, damoiseau sur le mas d'Ayssiols<sup>(39)</sup>, en 1275 accord sur divers habitants de la Garrigue près Druelle. En 1286, un jugement est rendu à Rodez *in aula domini comitis* par Guirard "de Gregoriis", juge du Bourg et de la comté en faveur du même P. Cabrit, correcteur, qui s'était plaint devant son prédécesseur Azémar de Brandone à propos du droit du couvent à lever 4 émines de sel par an sur le salin de Rodez, et ceux qui le tenaient. C'étaient alors Guil. de Rodez, chevalier, et Guil.

Camboulas. Ce dernier et le procureur d'Hugues de Cardaillac, damoiseau et Carbonière, sa femme, fille et héritière naturelle de feu Guil. de Rodez<sup>(40)</sup>, doivent reconnaître cette redevance. Elle ne pouvait provenir que d'une générosité du comte de Rodez, vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle<sup>(41)</sup>, et nous retrouvons la grande période de diffusion de l'ordre dans la région.

En 1295, la maison du Sauvage n'avait plus que cinq religieux, en 1317 elle sera rattachée à celle de Montauberoü près Montpellier, puis en 1769, au moment de la suppression de l'ordre, les revenus seront affectés au séminaire de Rodez<sup>(42)</sup>.

### 39 - PRÉMONTRÉS

Il paraît finalement peu probable qu'on puisse rattacher au Sauvage la bulle d'Honorius III du 26 mai 1217 prescrivant une enquête sur le différend entre Bonnecombe et Zacharie et d'autres chanoines prémontrés qui ont construit une abbaye près de l'une de ses granges<sup>(43)</sup>. Mais l'ordre de saint Norbert a bien pu tenter lui aussi de s'introduire vers cette date.

### 40 - ORDRE DE SAINT-LAZARE

Dernier arrivé de tous, sans doute, l'ordre de Saint-Lazare, au moins par la première date des documents qui nous restent. Fondé d'abord auprès de la maison destinée à soigner les lépreux hors des murs de Jérusalem, il se donna comme les deux autres grands ordres des allures militaires. Les premières donations qu'il reçoit en Terre Sainte se placent sous Guillaume, patriarche de Jérusalem (1130-1145) et sous les rois Foulques et Baudouin, en 1142 et 1144. Il semble avoir d'abord développé là-bas d'autres léproseries, filiales de la principale.

N'a-t-il pas opéré de même vers l'Occident, avec au début un véritable rôle hospitalier ? Son introduction en France paraît remonter au roi Louis VII qui, à son retour de la deuxième croisade en 1150 leur donne une église à Paris, au faubourg Saint-Denis, puis en 1154 le château de Boigny, près Orléans, qui devint le chef-lieu de l'ordre en France<sup>(44)</sup>. La renommée de saint Lazare est prouvée par la donation de Raimond del Puig à la léproserie de Millau en 1178, qu'il fait *a Domini Deu et a San Lader* sans pourtant que cette maison soit rattachée à l'ordre<sup>(44 bis)</sup>.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, ce dernier possédait des dépendances à Aigues-Mortes, Avignon, Pérouse, Saint-Antoine de Grattemont, ce qui tendrait



à prouver ici encore une première diffusion particulièrement poussée dans le Midi méditerranéen, mais l'appui du pouvoir royal n'a pu donner des effets dans nos régions qu'après 1226.

N'était-ce pas un lieu particulièrement désigné pour soigner les lépreux que la bordure de la forêt des Palanges, entre Agen et Gages, près de la vallée de l'Aveyron avant Rodez ? C'est à Gages, après Montrozier, que le comte de Rodez fixera ses résidences de chasse, à deux pas de sa ville, et nous lui attribuons sans hésiter la fondation de "Saint-Lazare-des-Pasturals" <sup>(45)</sup>.

Malheureusement, les textes commencent seulement en mai 1259, avec l'accord portant limitation de biens entre le frère Raimond Mercier, prêtre et précepteur, et Bertrande, abbesse du Monastère-sous-Rodez qui possédait le prieuré d'Agen <sup>(46)</sup>. En 1282, l'herm (terre inculte) des Combettes, près Agen, confrontait les jardins de la maison de Saint-Lazare et le ruisseau descendant de la Palange <sup>(47)</sup>. La toute petite chapelle qui subsiste doit être plutôt du début du XIII<sup>e</sup> siècle.

Très vite, comme pour Grandmont, il a fallu regrouper, et Saint-Lazare s'est trouvé rattaché à Rosson, autre maison de l'ordre en Haute Auvergne <sup>(48)</sup>. En 1334, le frère Jean de Rosso <sup>(49)</sup>, précepteur des deux "domeries", reconnaît tenir en fief du chapitre de Rodez le tiers d'une gerbe de blé qu'il lève par indivis avec lui sur les mas de Cansac, par Saint-Gervais de Gages, confrontant le chemin public de la Loubière vers le Laissaguès, et sur le mas de Faméjane, d'autres terres, et la moitié de la dîme du mas de la Vayssièrre <sup>(50)</sup>.

En 1390, les consuls de la Cité de Rodez sont en procès avec Bernard Lacombe, curateur de l'hôpital, qui refuse de payer les tailles pour ses possessions dans la ville. Il y est condamné par sentence du juge-bailli de Rodez, du 25 septembre 1395 <sup>(51)</sup>. Nous entrevoyons ici encore les avantages du voisinage urbain et les protecteurs de ce côté, évêques et chanoines.

Mais après une évolution très rapide, y a-t-il eu autre chose qu'un domaine dont les revenus partaient bien loin, sous le prétexte de la défense de la chrétienté <sup>(52)</sup> ? Dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle, l'ordre a dû abandonner son activité d'assistance, tandis que les villes développaient elles-mêmes leurs propres hôpitaux et léproseries <sup>(53)</sup>. Mais c'est le début d'une autre histoire, que nous avons en partie écrite ailleurs <sup>(54)</sup>.



## NOTES

0. Pour l'ordre, bibliographie abondante avec surtout les articles de Dom J. Becquet. *Etienne de Muret et l'archevêque de Bénévent Milan*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Limousin*, t. LXXXVI (1957), p. 403 et pour la règle, *ibidem* (1958), p. 9. En tout dernier lieu, le beau volume sur *L'ordre de Grandmont, Art et Histoire (Actes des journées d'études de Montpellier, octobre 1989)*, 1992, qui insiste sur les aspects architecturaux, p. 153, art. de Geneviève Durand sur les deux églises rouergates. Voir encore pour celles-ci A. Aussibal, *L'art grandmontain*, dans la revue *Zodiaque*, n° 141 (1984). Pour le Rouergue, la bibliographie locale a la chance de posséder l'étude remarquable de Dieudonné Rey, *Le prieuré de Comberoumal en Levézou, Etudes d'archéologie grandmontaine*, Rodez, 1925, qui comprend aussi l'analyse exhaustive de nombreux documents et des notes historiques et archéologiques sur les principaux prieurés de France. Il avait été précédé par l'abbé Fuzier, *Monographie sur les religieux de Grandmont et leurs fondations en Rouergue*, dans *Mémoires Société Aveyron*, t. 17 (1911), p. 316, et l'abbé J. Rouquette, auteur d'une notice sur Comberoumal dans le *Congrès scientifique de France*, 140<sup>e</sup> session, Rodez, 1874, t. II, p. 301. C. Couderc, *Bibliographie*, art. Comberoumal et le Sauvage.

Voir en outre L. Guibert, *Destruction de l'ordre de Grandmont*, (1877), le même et A. de Dion ayant publié les premiers des listes des prieurés de l'ordre, *Bulletin monumental*, 1875, p. 566 et 1876, p. 246 et 310, 1877, p. 653.

Autres études de Dom J. Becquet, en particulier *Revue Mabillon*, t. 42 (1952), p. 31 et ses articles dans *Dictionnaire d'histoire et géographie ecclésiastique*, t. XV, col. 1252 et le *Dictionnaire de spiritualité Beauchesne*, fasc. XXX, col. 1504.

Rappelons encore l'étude de Mme G. Souchal, *Les Emaux de Grandmont au XII<sup>e</sup> siècle*, dans *Bulletin Monumental*, 1962, p. 340. Nous l'avions aidée à déchiffrer une plaque de la châsse du saint qui doit dater du moment de sa canonisation, soit vers 1189. Elle manifeste un souci d'utiliser la langue du peuple, tout comme les chartes des Templiers et Hospitaliers. Trait d'époque, mais aussi de mentalité, qui anticipe les ordres mendiants.

Pour l'ordre de Saint-Lazare, voir surtout René Petiet, *Contribution à l'histoire de l'ordre de Saint-Lazare de Jérusalem en France*, 1914, et Elisabeth Sauer, *Der Lazariter-Orden und das Statutenbuch von Seedorf* (dissertation de Fribourg, 1930).

1. Voir plus haut, par. 2. Loc-Dieu.

2. Nous avons trouvé ce terme employé pour les Cisterciens à Bonneval et Bonnetcombe (voir par. 7, n. 19), mais il sera vite réservé aux Grandmontains.

3. Fragments republiés par Mortet et Deschamps, *Textes relatifs à l'histoire de l'architecture en France*, t. I, p. 553.

4. Chronique de Geoffroy de Vigeois, chap. LXVI. L'évêque de Cahors fut enterré au milieu du chœur après y avoir passé ses dernières années en 1199 ou 1201. *Gallia christiana*, I, 131. G. Lacoste, *Histoire du Quercy*, t. II, p. 133.

5. *H.L.*, VI, 24.

6. Nous ne disposons d'aucun document sûr pour les origines du Sauvage et de Saint-Michel de Lodève. Sur celui-ci, voir en particulier J. Fabre de Morlhon dans *Congrès de la fédération des Sociétés historiques de Languedoc-Roussillon*, Lodève, 1963, p. 207, avec bibliographie. D. Rey, p. 67. L'allusion à un acte de 1128 d'après un ancien inventaire est tout à fait invraisemblable. En 1259, Guill. de Casouls, évêque de Lodève, donna au couvent par son testament l'église Saint-Vincent-de-Mazon ou de Salelles, à charge d'y établir un prieuré de 12 moines. A Grandmont, près de l'ancienne paroisse Saint-Pierre-de-Montaubérou, juste au sud de Montpellier et assez près du port de Lattes, la chapelle fut commencée en 1180 selon le petit *Thalamus*. En 1190, Guillaume de Montpellier lui donna les revenus du four de sa ville, il lui fit encore un legs dans son testament du 4 novembre 1202. *H.L.*, VI, 202 et 204. Voir aussi Fréd. Fabrège, *L'église Saint-Etienne et Sainte-Amélie de Grandmont*, 1897.

7. D. Rey (*Comberoumal*, p. 21) donne en ordre inversé le texte et la traduction de deux miracles d'après l'Épitome de J. Levesque de 1662 et la vie de saint Etienne selon l'édition de Martène et Durand, *Amplissima collectio*.

8. Il doit s'agir du patron de l'ermitage primitif d'Aura ventosa, bien choisi pour un rocher. Comberoumal sera dédié à Notre-Dame. Preuve de plus que les miracles ont précédé le véritable développement. Le troisième miracle est en tête du chap. XXVIII de la *Vita* dans la *Patrologie latine* de Migne, t. 204, col. 1065, dont nous suivons l'ordre : *Item aliud miraculum in Rodensi episcopatu*. Puis : *Etiam in Rotenensi episcopatu*, pour le miracle de Roquetaillade. Il s'agit donc



bien pour les deux du diocèse de Rodez. Le chap. XXIX raconte le miracle de Saint-Beauzély. P.-A. Sigal, qui a étudié l'origine des miracles signale les nôtres sur sa carte, sans plus. Ils sembleraient parmi les plus lointains, mais en fait c'est le mouvement inverse, la renommée du saint qui s'est étendue sur le Levézou.

9. *Rupis-excisa*. Paroisse de la commune de Montjaux, juste au-dessus du Tarn, un peu à l'ouest de Saint-Beauzély.

10. Lévesque a transcrit : *ipsa die revelationis* et Rey a cru qu'on pouvait interpréter *relevatio*, comme synonyme de *canonisatio* (élévation d'un saint au ciel). La canonisation de saint Etienne eut lieu en 1189 et la translation solennelle de son corps, le 30 août de la même année. Ce serait donc le premier miracle daté en Rouergue. Mais pourquoi ne pas respecter l'ordre du texte, et la logique de la "contagion" provoquée par l'autre miracle, raconté d'ailleurs plus en détail ? De toute façon, la distance de trois ans est peu importante.

11. Par exemple l'église de Peyre (Cne Comprégnac), un peu en amont sur le Tarn. Il correspond à la commodité et non pas à un véritable archaïsme, bien qu'il prolonge sans doute de vieilles traditions (voir les ermitages des Gorges du Tarn). Mme G. Durand (*art. cité*) refuse cette identification de la grotte, qu'on ne retrouverait pas dans la toponymie (grotte des Fadarelles), mais elle reconnaît que le site de Comberoumal n'est absolument pas exposé au vent. Le déplacement vers un site plus confortable paraît tout à fait plausible, tout de suite après les premiers enrichissements, comme à Silvanès (voir plus haut, par. 4).

12. Rey a fait remarquer à juste titre qu'il n'y avait pas là de grande famille, les plus proches étant celles de Levézou et de Vezins, mais elles ne sont pas nommées.

13. L'abbé Rouquette, *art. cité*, a rapporté des hommages des religieux de 1313 et 1418, que nous n'avons pas retrouvés, selon lesquels leur terre leur aurait été donnée en aumône par un comte de Rodez, avec les droits de ban et de chasse et la justice moyenne et basse, sous la dépendance du bailliage de Ségur. Celui-ci nous paraît bien éloigné.

14. Albenque, *Les Rutènes*, p. 110. L'étymologie de Rey par *rome* ou *roume*, ronce, nous paraît moins probable. La nôtre a déjà été proposée par Touzery, p. 702, qui suggère aussi l'allusion à une villa romaine. Au voisinage, se trouvent de nombreuses tombes taillées dans le roc, prouvant l'existence d'un habitat barbare antérieur.

15. Le conservatisme des religieux explique que la ville de Millau soit venue se procurer les gros arbres nécessaires pour la charpente du clocher de Notre-Dame, achat envisagé en 1410 et effectué seulement en 1431, après l'opposition du comte d'Armagnac. Rey, p. 38. Peut-on tirer parti de ce texte pour conclure à une meilleure conservation des forêts avant le XIII<sup>e</sup> siècle qu'après ? La dégradation par l'usage a été constante, mais les propriétaires monastiques étaient peut-être plus ménagers de ce capital.

16. Celle-ci avait placé sa logette, tout naturellement au bord de la route de Rodez à Millau qui descendait par là. Voir les textes et leur analyse dans Rey, p. 47.

17. Corriger la date de 1194. Analyse de ces actes dans le *Mémorial des privilèges de Millau*, éd. Artières, p. 4 et 511.

18. A.D. Hérault. Fonds du séminaire, Montaubérou. Note communiquée par M. L. d'Alauzier.

19. A. Débat, *art. cité*, *Congrès de Lodève*, 1963, p. 153.

19 bis. Comme l'ont indiqué à tort Constans, *Mémoires Société Aveyron*, t. 12, p. 233 et Touzery, p. 702.

20. Bosc, p. 203.

21. Reconnaissance en 1260 de la moitié de ce mas par Déodat du Monteilla. C'est le plus ancien acte analysé dans l'inventaire des archives du couvent établi à la Révolution. 3 Q.15, n° 113.

22. Erreur de Rey, p. 30. Il y aurait eu pourtant en 1225 donation du mas de Salsac à Grandmont par Etienne et Pierre Vayssac. Mais l'église fut cédée pour échange par le prieur de Saint-Léons à l'évêque en 1214, et par l'évêque à Saint-Victor de Marseille en 1252. Voir plus haut à cette abbaye et à Saint-Léons. Touzery, p. 662. Etude archéologique de G. Durand, *Revue du Rouergue*, 1992, p. 343.

23. Rey, p. 31 et 33. Même chiffre en 1295 selon L. Guibert.

24. Rey, p. 35. Le 31 août 1354, instance au nom du prieur de Lodève contre le frère Durand Biquembe, membre de l'ordre, pour lui enjoindre de remplir exactement les conditions auxquelles il a arrenté la maison de Comberoumal. La famille Biquembe est bien connue dans la bourgeoisie de Millau, il est probable que Durand était, non pas un simple convers comme l'a cru Rey, mais un véritable granger, qui résidait seul peut-être en permanence à Comberoumal et se chargeait de

25. R  
une rente  
26. V  
27. C  
les plus a  
texte. V  
sur les bo  
Aveyron.  
28. V  
29. S  
30. C  
31. I  
desuper l  
bois est v  
premiers  
32. M  
encore en  
sans dout  
vençal d'  
33. I  
34. I  
terre), vo  
se situe  
35.  
de la far  
36.  
et situé d  
à P. de  
a été acc  
deux sou  
par l'ord  
37.  
38.  
39.  
40.  
celle qu  
41.  
par. 4,  
42.  
retirère  
de l'Or  
livres.  
confirm  
En 165  
sance d  
divin (c  
que Re  
de Mor  
elle rev  
43  
l'accor  
à moïn  
44  
44  
45  
finale c  
fait 01)



25. Rey, p. 34. Acte conclu avec Bernard de Levézou, seigneur de Castelmus, qui devait verser une rente annuelle de 20 livres t. sur sa seigneurie de Compréhac.

26. Voir plus haut, chap. II-2, Chapitre de Rodez.

27. Quelques chartes depuis 1230 dans le fonds du séminaire de Rodez. Nous n'analysons que les plus anciennes. Actes déjà vus par Bosc qui les signale, p. 178, n. 2 comme seul appui de son texte. Voir encore Touzery, p. 191 et Lempereur, *Etat du diocèse en 1771*, p. 640, n. 3. En dernier, sur les bornes de propriété, A. Domergue, *Les Bornes du prieuré du Sauvage, P.V. Société Lettres Aveyron*, t. XLVI (1992), p. 307.

28. Voir plus haut, chap. I-5, Comtes de Rodez.

29. Selon la liste publiée par L. Guibert.

30. *Cartulaire d'Is*, n° 257 et 237.

31. *Ibidem*, n° 208 et 301. Autres donations à Bonbecombe en 1227 par Déodat Poncii de vignes *desuper lo Salvatge*, puis en 1236 du bois de la devèze *desuper lo Salvatge*, n° 304 et 281. Ce bois est vendu alors par Amalric de Saint-Paul, et il faut penser aussi aux seigneurs de Salles comme premiers bienfaiteurs du Sauvage.

32. Nous n'avons pas retrouvé ce terme, qui manque au glossaire de Cl. Brunel. Il apparaît encore en 1275 : Bern. de Manso *curiosus dicte domus*. Pour *curialis*, courtisan ? Il s'agit plutôt sans doute d'une sorte d'inspecteur ou de correcteur, sens inconnu du grand et du petit lexique provençal d'E. Lévy.

33. Ferrières (Cne Salles-la-Source). Panat (Cne Clairvaux).

34. Le terme de baronnie n'est pas encore employé à cette date. Sur Castelnaud (Cne Sauverterre), voir plus haut chap. I-7, Seigneuries locales, et aussi supra, par. 6, Bonneval. Lescure-Jaoul se situe un peu plus à l'ouest, dans le canton de La Salvétat.

35. Les de Lescure y sont dits habiter le mas de Sever (Cne Castanet). Etaient-ils des cadets de la famille ? Où s'y étaient-ils réfugiés après la croisade ?

36. En novembre 1276, le terroir d'Auriaval, confrontant l'estrade *panadeza* allant vers Rodez et situé dans la paroisse Notre-Dame de Vane, est accensé à Guil. de Serres, qui le recède en 1284 à P. de Lacombe, de Panat. En 1279, P. Foulquier, prieur de Grandmont, déclare que le terroir a été accensé par moitié par indivis à Guil. de Serres de Valady et Hugues Raynal de Panat, avec deux sous d'arrière-acapte à chaque changement de pagès, ou de correcteur. Les visiteurs envoyés par l'ordre ayant trouvé que le couvent était lésé, le cens est augmenté de 2 setiers de froment par an.

37. Inventaire des Archives de Panat en 1745, l. 1, n° 22.

38. Inventaire Montauban, Hommages, n° 479.

39. Cne Druelle. *Mémoires Société Aveyron*, t. IV, p. 358 d'après les archives de Bonbecombe.

40. Cet acte est aussi la preuve de l'extinction de la plus vieille famille de chevaliers de Rodez, celle qui en portait le nom, sans parenté visible avec les comtes.

41. On rapprochera la concession de sel faite à Silvanès à Capestang en 1167. Voir plus haut par. 4, Silvanès.

42. Il n'y avait plus alors que deux religieux, D. Thibaud, prieur et D. Laguérivière qui se retirèrent en recevant des pensions de 100 et 800 livres. Touzery, p. 193. Selon Guibert (*Destruction de l'Ordre de Grandmont*, p. 764), il y avait encore 3 religieux en 1768, et le revenu était de 2 800 livres. Le fonds de Montaubérou, conservé aux Archives de l'Hérault avec celui du Séminaire, confirme seulement les derniers liens avec Le Sauvage (notes communiquées par M. L. d'Alauzier). En 1657, le prieur "commendataire" de Montaubérou abandonne aux religieux du Sauvage la jouissance des biens, à charge de lui payer une pension, la moitié des rentes, et d'assurer le service divin (c'est alors sans doute que les derniers religieux vinrent se retirer au Sauvage, comme l'indique Rey, p. 66). En 1703, le roi attribue le prieuré de Montaubérou à l'Oratoire et au Séminaire de Montpellier. L'abbé de Grandmont s'opposa à ce que la maison du Sauvage suivit le même sort, elle reçut au contraire des compensations.

43. Voir plus haut, par. 7, Bonbecombe. *Cartulaire*, t. I, n° 70, qui publie aussi p. 140, n. 2, l'accord du 11 octobre 1142 entre Cisterciens et Prémontrés s'interdisant mutuellement de construire à moins de quatre lieues l'un de l'autre.

44. *Gallia christiana*, VII, 1045.

44 bis. *Mémoires Société Aveyron*, t. 21, p. 554.

45. Cne d'Agen. Les plus anciens actes donnent "de Pasturach" (adaptation curieuse de la finale en -ac, confirmant que celle-ci a été utilisée bien au-delà de l'époque gallo-romaine). Le titre fait allusion aux pacages, mais les forêts étaient alors utilisées pour la glandée des porcs, et même



d'autres bestiaux. Touzery, p. 164. Les anciens pouillés indiquent bien qu'il s'agissait à l'origine d'une léproserie ou hôpital.

46. 30 H. 24. Le testament de 1258 parlant de *Sto Alazario* d'Aubrac concerne Adalard, et non Lazare. Voir plus haut par. 1, Aubrac, n. 85.

47. Affre, *Dictionnaire*, p. 258.

48. Diocèse de Clermont. Dossier commun aux deux, Archives nationales S. 4884, dos. 9, avec les aveux de la commanderie de Rosson de 1282, 1327, 1346. Pour Rosson, art. de L. de Ribier, dans *Revue de la Haute Auvergne*, 1901, p. 30.

49. Il porte seulement le nom de sa commanderie, phénomène déjà noté pour les Templiers. Il doit s'agir d'Enroussou (Cne Pleaux, canton Mauriac, Cantal).

50. E. 966, fol. 1 et inv. 3 G. 367. Premier mas inconnu, les deux autres, Cne La Loubière. Le Chapitre était prieur de cette paroisse.

51. A.C. Rodez, Cité F F 11 et 21 et inv. II 1, fol. 114. Affre, *Dictionnaire*, p. 251.

52. En 1467, afferme du domaine de Saint-Lazare de Pastoral par noble Jacques de la Chaslie, fondé de pouvoirs de Jean Cornu, général de l'ordre de Saint-Lazare. E. 1802.

53. A Rodez, c'est le cas des deux léproseries, de Combecroze pour le Bourg et Saint-Cyrice pour la Cité, dont les plus anciens actes sont de 1176 (66 H 1) et 1204 (A.C. Rodez, II 4 fol. 54). Voir plus haut chap. II-1, Evêques de Rodez. A Millau, nous avons dès 1153 l'abandon de droits par Hugues, comte de Rodez, à la maladrerie du Tragieg (publ. dans *Mémoires Société Aveyron*, t. 21, p. 552).

54. Pour l'origine des hôpitaux, voir plus haut par. 1, Aubrac, n. 39 et à la suite.

Pour les hôpitaux urbains et les léproseries, développés assez tard dans le XII<sup>e</sup> siècle, voir notre article cité du *Congrès des Sociétés savantes de Nantes*, 1972, p. 114. A Saint-Antonin, on a des donations à la *domus elemosinaria* depuis septembre 1163, à Millau depuis 1164 sans doute, à Rodez en 1190 pour l'Hôpital du Pas, en 1215 seulement pour la première mention de l'hôpital Sainte-Marthe (voir ci-dessus par. 1, Aubrac). Le lien avec les premiers développements des libertés municipales qui sont précédées par le développement de "confréries" religieuses, paraît assuré. Pour la période ultérieure, voir R. Nougaret, *Hôpitaux et bodomies de Rodez : de la Grande Peste à l'Hôpital général (vers 1340-1676)*, 1986.



## CONCLUSION

### PROLONGATION ET FIN DU RÉGIME DE L'EXPLOITATION RELIGIEUSE RURALE

Si les derniers établissements envisagés se situent autour de 1200, nous devons constater que la déchéance des anciens ordres n'a nullement arrêté le courant des fondations, et donc des générosités qui en étaient la source. Il y a là un besoin permanent du Moyen Age classique, il se prolongera au XIII<sup>e</sup> siècle avec les ordres mendiants, Franciscains et Dominicains<sup>(1)</sup>, mais pour des fondations purement urbaines, et encore jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, avec en particulier les Chartreuses, qui rappellent par leur austérité l'ordre de Grandmont, mais se situent à la périphérie des villes et sont l'œuvre d'un unique fondateur-donateur, soucieux de s'assurer pour lui-même des prières dans toute la suite des temps<sup>(2)</sup>. Le rôle d'assistance aux malades et aux pèlerins, dévolu aux seuls religieux à l'étape antérieure, est prolongé encore jusqu'au milieu du XII<sup>e</sup> siècle par Aubrac et les premiers établissements des Hospitaliers. Ensuite, parallèlement aux confréries et aux communes, ce sont les hôpitaux fondés et gérés par des laïcs, et placés dans les villes<sup>(3)</sup>. Les données fondamentales de la dévotion évoluent elles aussi<sup>(4)</sup>, mais les possibilités d'adaptation au sol doivent nous intéresser davantage ici.

N'est-il pas extraordinaire, dans un pays déjà traversé en tous sens par les routes des vieilles abbayes, tout couvert de leurs prieurés, devenus eux-mêmes paroisses primitives, que les Cisterciens et les ordres militaires, et même d'autres, aient pu encore s'insérer et organiser de vastes domaines ?

L'origine des nouveaux courants d'implantation est variée, elle paraît cependant assez différente des précédents. Pour les Cisterciens, le mouvement vient d'abord d'Aquitaine, Poitou ou Limousin, et de même pour Grandmont. Chose curieuse, c'est dans la même région de l'ouest que se développe l'action de Robert d'Arbrissel, fondateur de Fontevault, et peut-être à son exemple celle de Bertrand de Grifeuille, venu s'établir dans la châtaigneraie cantalienne sur les brisées de saint Gaubert de Montsalvy<sup>(5)</sup>.



Viennent encore du nord-ouest, Géraud de Salles dont les fondations passeront à Citeaux, et enfin de saint Etienne de Muret <sup>(6)</sup>. On opposera la stérilité relative du Rouergue en fondateurs d'ordres : après saint Gaubert (dont on pourrait faire pour la Haute-Auvergne l'émule lointain de saint Géraud d'Aurillac, lui-même suivi par saint Robert de Turlande, fondateur de La Chaise-Dieu), on ne trouve que Pons de Leras pour Sylvanès, et son rôle a plutôt été de fomenter que de créer. Le vrai courant bernardin arrive d'un autre côté, par Mazan et la vallée du Rhône.

C'est du Midi méditerranéen et de Saint-Gilles que remontent Hospitaliers et Templiers, avec l'appui des dynasties méridionales, comtes de Toulouse, et rois d'Aragon. L'ordre de Grandmont, venu de l'ouest, établit aussi des relations dans la même direction du sud-est grâce à ces derniers. L'Auvergne au sens le plus large, si importante à la période antérieure, paraît complètement coupée, sur la frontière même des monts d'Aubrac <sup>(7)</sup>. On dirait que le Midi, même sur le plan religieux, cherche alors à se séparer de la zone déjà touchée par l'influence capétienne et reçoit plus facilement les courants venus des domaines des Plantagenet, y compris le culte de Thomas Becket. Il faut bien y voir un effet des contingences politiques.

Mais ne faut-il pas chercher plus profond et évoquer le déplacement des grands foyers de civilisation ? Au XI<sup>e</sup> siècle encore, le Massif Central forme un bloc original, fort de la pérennité de ses traditions gallo-romaines. Au XII<sup>e</sup> siècle, les grands centres créateurs de la culture et de l'art roman languedocien n'ont plus de liens de ce côté.

Le cœur de la vieille civilisation d'Aquitaine est passé de Clermont à Poitiers, où le contrôle de la dynastie anglo-normande lui donne une nouvelle vigueur <sup>(7 bis)</sup>, tandis que la pénétration capétienne vers les diocèses du Puy et de Mende soulignerait un point faible sur le plan politique, mais aussi culturel. Les grands courants ne s'arrêtent pas plus à présent qu'auparavant sur les limites de ces zones d'influence, on doit pourtant en souligner l'existence.

En Rouergue même, les nouvelles fondations eurent aussi à se partager le terrain, et on entrevoit, mieux que pour les anciennes, de véritables accords en ce sens : abandon du Larzac aux Templiers et en retour cession à Bonneval de toute la zone entre les hautes vallées du Lot et de l'Aveyron en 1181. Sylvanès a cherché aussi en 1167 à se préserver de l'approche des ordres militaires. Pourtant, les uns et les autres ont couvert tout le pays, à partir des foyers principaux que sont les abbayes ou commanderies. Chaque monastère cistercien s'entoure en étoile du réseau de ses granges et cherche même, dans une première période, à descendre le plus loin possible vers une zone différente, Loc-Dieu va du causse de Villefranche jusqu'au Larzac avec La Roja, Bonneval jusqu'au Ségala et à la vallée du Viaur avec la Serre. Sylvanès et Nonenque font de même vers le Bas-Languedoc. Notre hypothèse sur l'intérêt de climats variés pour déplacer les troupeaux transhumants, de l'hiver à l'été, s'en trouverait renforcée.



Mais il faut songer aussi au phénomène "physique" de diffusion. On s'étend jusqu'au point où on rencontre un autre *squatter*. Les Hospitaliers créent de petits hôpitaux le long des routes. Les Templiers élargissent leurs pacages par l'occupation directe, sans plus recourir, semble-t-il, comme les Cisterciens, aux concessions de pacages.

Cet aspect d'invasion semi-pacifique, où chacun doit montrer sa force et même parfois s'en servir, nous permettrait-il d'évoquer, de très loin bien sûr, l'histoire des Etats-Unis et la conquête de l'Ouest ? Ce n'est qu'une image, mais elle doit nous servir à rappeler d'autres aspects voisins, typiques d'un pays neuf ou d'une époque jeune.

Ce seraient en particulier les fondations ou développements de centres de population. Ce thème mériterait d'être repris à part, mais il est sous-tendu par le problème des acquisitions d'églises, anciens centres naturels, au moins pour les *villae*. Les Cisterciens, bien que peu portés au ministère paroissial, acquerront tout naturellement celles qui se trouvent les plus voisines de leurs granges, mais sans véritable regroupement de population. Au contraire, les Templiers et Hospitaliers paraissent développer de nouveaux centres, avec souvent extinction de la paroisse primitive au profit de ceux-ci, ou dédoublement. Ils ont ainsi, les uns et les autres, de façon assez incertaine et peu concertée, prolongé les premiers efforts de créations de sauvetés de la fin du XI<sup>e</sup> siècle, tendant la main aux fondations de bastides qui, après 1250, chercheront à être de véritables villes, sièges d'un artisanat pré-industriel.

Rappelons encore, en un temps où il n'est question que de mules et non de diligences, le problème des moyens de transport (certainement le point faible pour les grandes distances) et des relations d'un centre de pouvoir avec ses dépendances. C'est surtout avec ses granges ou ses possessions directes que chaque établissement cherche à assurer ses liaisons, mais l'importance des grandes voies de communication est bien sentie et chacun cherche à y maintenir ses gîtes d'étape<sup>(8)</sup>.

Plus largement, c'est tout le pays qui est recouvert encore une fois, avec une curieuse abondance de fondations sur les frontières même par les ordres militaires. Zones moins bien occupées jusqu'alors pour des raisons politiques ou parce que c'étaient souvent aussi des lignes de partage des eaux et des sommets peu habitables ? Pour l'ensemble, on pourrait encore parler de terre neuve, de terre riche aussi, puisqu'on se soucie tant d'y développer des exploitations.

Il ne faut exagérer en aucun sens. Le désir de solitude et d'austérité des Cisterciens est un fait reconnu, mais l'importance et la prospérité de leurs domaines apparaîtront aussi un peu plus tard par le chiffre de leurs revenus. Selon H. Du Tems, écrivant en 1774<sup>(9)</sup>, l'abbaye de Bonneval rapportait 18 000 livres, Bonbecombe 15 000, Loc-Dieu 6 000, Beaulieu 5 000. D'autres données modifient l'ordre en plaçant en tête Bonbecombe,



puis Aubrac, Bonneval et Nonenque, Conques venant seulement après<sup>(10)</sup>. Silvanès passe généralement un peu avant Loc-Dieu<sup>(11)</sup>. Retenons seulement que d'énormes propriétés agricoles ont été alors constituées, ce qui deviendra tout à fait impossible tout de suite après.

N'est-ce pas finalement cet aspect, possibilité de grandes fondations religieuses, et leur lien avec un type de revenus à base uniquement rurale, qui caractérise la période que nous étudions et la sépare totalement de celle qui commence après 1200, après le premier essor des villes et d'un précapitalisme à base commerciale et industrielle ? Le Rouergue paraît particulièrement bien adapté à l'élevage, et toute civilisation à prédominance pastorale et agraire y est la bienvenue. Mais autant que les ressources, comptent les relations et les ouvertures et à aucune autre époque elles n'ont été aussi amples et diverses qu'à l'époque romane. De ce point de vue, avec des établissements puissants mais limités à une partie du pays, le XII<sup>e</sup> siècle marquerait plutôt un recul par rapport au XI<sup>e</sup> siècle.

## NOTES

1. Les premiers à Saint-Antonin dès 1227, à Millau et Rodez dès 1232, La Peyrade près Villefranche en 1233, Saint-Affrique en 1238, les seconds à Millau en 1278, Rodez en 1283.

2. A Villefranche, le richissime marchand Vezian Valette en 1450, à Rodez le chanoine Hélyon Jouffroy, neveu du cardinal Jean Jouffroy, évêque d'Albi, en 1513.

3. Voir plus haut, par. 40, n. 51. Nous avons seulement esquissé le problème chemin faisant, et regrettons qu'il y ait si peu de renseignements pour le troisième quart du siècle. On croit percevoir un véritable hiatus entre les hôpitaux anciens et les nouvelles créations des laïcs.

4. Evoquons seulement le problème des patronages d'églises. Les Hospitaliers sont fidèles à saint Jean-Baptiste, mais est-ce tout à fait un hasard si la commanderie de Martrin passera sous le patronage de Notre-Dame au lieu de l'ancienne église Saint-Laurent, et de même pour le Temple à Drulhe, au lieu de saint Privat ? Le patronage ancien de la Vierge paraît assuré pour les Canabières, il est peut-être nouveau pour La Selve. C'est Notre-Dame qui devient l'unique recours d'intercession depuis le deuxième tiers du XII<sup>e</sup> siècle.

5. Voir plus haut chap. IV-2, Montsalvy, et IV-3, Le Pont.

6. On a parfois envisagé pour l'ordre de Grandmont une certaine collusion avec le pouvoir des Plantagenet, ducs d'Aquitaine devenus rois d'Angleterre. On peut plutôt se demander s'il n'y a pas eu de ce côté une prospérité et un luxe particulier, depuis le premier troubadour Guillaume, comte de Poitiers, jusqu'à la cour d'Aliénor d'Aquitaine. Une preuve en serait encore la somptueuse décoration des églises romanes de cette zone, contre laquelle les "ermites" auraient réagi comme saint Bernard en Bourgogne contre Cluny.

7. Le seul rattachement de ce côté serait le lien cité en dernier lieu de Saint-Lazare-des-Pasturais avec Rosson, en Haute-Auvergne.

7 bis. Voir ci-dessus n. 6.

8. C'est le problème sur lequel j'ai essayé d'insister dans mon introduction de l'*Enquête sur les Commodités du Rouergue en 1552*, p. 75.

9. *Le Clergé de France*, t. I, p. 171.

10. Nous avons donné toute une série d'autres chiffres dans notre édition de l'*Enquête sur les Commodités du Rouergue en 1552*, p. 95. Du Tems donne 60 000 livres de revenu à l'évêque de Rodez et 25 000 livres à l'évêque de Vabres, en 1552 on parlait de 60 000 livres et 7 et 9 000 livres ; le second avait donc considérablement grandi malgré les guerres de Religion.

11. Ordre confirmé par les *Annales cisterciennes*, d'après *Mémoires Société Aveyron*, t. IX, p. 46. Pour la taxe en cour de Rome, Bonneval verse 700 florins, Silvanès 300, Bonnetcombe 276, Loc-Dieu 240 et Beaulieu 200.



## CONCLUSION GÉNÉRALE

Si notre vision aura été à la fois, en se voulant totale, trop générale et trop détaillée, elle nous aura permis du moins de vérifier le caractère extraordinairement "complet" de l'occupation du pays, c'est la meilleure preuve de sa valeur d'exploitation, et donc de son niveau de civilisation.

Bien sûr, le système rural ancien, en n'importe quel lieu, se fonde toujours sur l'effort pour tirer parti de toutes les ressources. Il ne paraît guère diversifié selon les zones, ce sont pourtant les mêmes formes de travail et de subsistance. Il s'agit moins, au XI<sup>e</sup> siècle, d'une naissance que de la reprise d'une occupation antérieure, sans doute celle de l'époque gallo-romaine, déjà restaurée (ou prolongée) à l'époque carolingienne. Le peuplement s'étoffe plus qu'il ne s'étale, il ne semble guère conquérir de nouvelles zones, en tout cas pas les hauteurs, les landes, encore propices à la transhumance. Le rôle du défrichement apparaît très réduit, et rien n'évoque la "colonisation" d'un pays vierge par des équipes entreprenantes.

C'est un nouvel essor, mais dans un cadre déjà tracé dans le détail (manses et paroisses). La géographie religieuse ou plus largement, institutionnelle, se caractérise de même par la fixation sur des sites plus anciens, mais on remplit aussi tous les interstices, assurant une répartition des habitats, mas, bourgs et paroisses, que même la surpopulation de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ne pourra guère compléter. La novation serait seulement dans les "sauvetés", qui manifestent dès les années 1060 le besoin de regrouper une part excédentaire de population, sans doute aussi un souci précoce d'organisation du travail (séparation des artisans et développement des marchés) parfaitement compris par les laïcs, même s'ils chargent les ecclésiastiques de l'organisation et du financement.

L'échec viendra du développement de centres urbains plus importants, mais aussi beaucoup plus éloignés les uns des autres. Le tissu très serré de l'habitat est un legs des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Lorsque ce maillage a été entièrement terminé, il a dû en résulter une crise, celle de la fin du XIII<sup>e</sup> et du début du XIV<sup>e</sup> siècle. Crise d'autant plus grave qu'elle ne s'accompagnait d'aucun progrès du système agraire, alors que les villes étaient peut-être déjà surpeuplées par rapport à leur fonction.



Ce pays, très vivant, n'est pas un pays pauvre, du moins pas plus qu'un autre. Il n'est pas non plus isolé ni à l'écart, mais au contraire ouvert vers l'extérieur de toutes parts, par les liens les plus variés, aussi bien politiques que religieux. Il fait partie intégrante de la grande "Occitanie", même si les historiens de celle-ci l'ont souvent oublié. Le traité de Brétigny de 1356, en cédant le Rouergue aux Anglais, a entraîné une rupture définitive et pourtant totalement artificielle, avec le Languedoc, tandis que la grande coupure sur la vallée du Tarn entre catholiques et protestants, en 1562, a peut-être repris la vieille division culturelle des deux "versants" du pays, l'un tourné vers le Bas-Languedoc, l'autre descendant de l'Auvergne vers la moyenne Garonne. Mais à cet axe nord-est sud-ouest, de Lyon à Toulouse et Bordeaux, qui représentait déjà au XII<sup>e</sup> siècle la voie de Compostelle, en répondait un autre nord-ouest, sud-est, de l'Atlantique à la Méditerranée, par lequel remontaient d'autres courants de civilisation.

Les constantes géographiques ont pu être terriblement modifiées par les vicissitudes historiques. C'est sur celles-ci que nous avons surtout voulu nous pencher pour déceler, à travers des temps forts et des temps faibles, eux-mêmes très divers et difficiles à cerner, les moments particulièrement favorables. Quand donc le Rouergue a-t-il pu participer aux diverses étapes de la civilisation pré-romane, puis romane ? Peut-on tracer une courbe générale ?

Pour cet aspect aussi, nous partons d'une occupation antérieure, mais le progrès apparaît beaucoup plus nettement. Après les grandes abbayes mérovingiennes comme Saint-Amans de Rodez et les liens avec les églises austrasiennes, ce sont les créations carolingiennes, impériales avec Conques, mais surtout comtales (Vabres, Le Monastère) et même vicomtales (Saint-Léons, Nant, Lavernhe) et au-dessous la reprise de toutes les églises par les puissants les plus proches. Le mouvement de la première "féodalité" (si c'est bien le mot) a entièrement recouvert toutes les anciennes origines de propriété. Tous les biens d'Eglise sont administrés comme et avec les biens de famille. Tout allait repartir avec la réforme grégorienne et une nouvelle dissociation des deux domaines, temporel et spirituel.

Nous ne prétendons pas que rien n'ait pu être fait au X<sup>e</sup> siècle, surtout vers la fin, et au début du XI<sup>e</sup> siècle. C'est alors peut-être que l'évêque, riche de nombreuses églises et de ses droits propres unis à ceux de son chapitre, a pu bâtir sa première grande cathédrale. Nous constatons pourtant, tout en nous méfiant de l'effet trompeur produit par la "surrection" des documents qui n'apparaissent que selon les hasards de conservation, que le grand départ est donné avec la réforme grégorienne, "pré-réforme" pour Conques, Aurillac, Limoges, "post-réforme" pour les retardataires comme Saint-Amans de Rodez. Si les établissements "réformés" ont pu très vite développer leur activité et en particulier leurs



constructions, n'ont-ils pas été précédés par quelques monastères, plus fortunés, et surtout moins directement opprimés par un contrôle laïc ? Ne devrait-on pas tirer parti de ce décalage pour exprimer en particulier le développement précoce des "Églises de pèlerinage" ? Ce sont ces mêmes monastères qui ont pu participer au premier développement de l'activité rurale (Limoges, par exemple, en créant Rieuepeyroux sur les hauts du Ségala, avec un résultat bien douteux). Ils ont été les initiateurs des sauvetés, réseau complémentaire de celui des prieurés, comme l'exemple de Conques le montre surabondamment.

Le rôle essentiel des abbayes de l'extérieur est d'autant plus important à noter qu'on peut le plus souvent dater très précisément leur "entrée", bien que le système des "lignes de prieurés" ait certainement été utilisé déjà à l'époque carolingienne. L'effort d'ouverture est particulièrement net sous l'évêque Pons d'Etienne (1079-1090), mais le véritable développement vient plutôt un peu après, car l'affaire de l'acquisition de Vabres en 1061-1062 est seulement le point de départ des grandes querelles Cluny-Marseille et Conques-Figeac, à travers lesquelles s'est peut-être esquissée peu à peu une opposition entre nord-ouest et sud-est du pays (mais n'est-ce pas trop anticiper ?). Pourtant Cluny a échoué et n'a pu pénétrer en Rouergue que par ses filiales déjà installées, c'est donc à d'autres grands courants plus proches et à une géographie régionale que s'incorpore le Rouergue, et non à l'internationalisme (?) de la plus grande congrégation monastique.

Le grand moment arrive avec le vide politique créé par le départ de Raimond de Saint-Gilles à la croisade de 1099 et la formation du comté de Rodez, et avant que l'intrusion des Aragonais par le mariage millavois de 1112 ait développé ses premières conséquences. Ce n'est sans doute pas un hasard si le grand pape dont on trouve le nom sur les reliquaires de Conques est Pascal II, dès le début de son pontificat, en 1099-1100.

Ne devrait-on pas insister sur les croisements, convergences ou divergences, entre les lignes d'évolution des pouvoirs politiques et religieux ? Puisqu'il s'agit de partager le même gâteau terrestre, la croissance des uns ne peut se faire qu'aux dépens des autres, et vice versa. N'y a-t-il pas de brèves périodes où l'équilibre nécessaire est atteint, l'un point trop affaibli, l'autre point trop puissant ? Les suites de la réforme grégorienne ont pu aboutir à ce résultat, redonner à l'Église une large part de droits religieux et même au-delà, de biens, mais en laissant encore beaucoup aux laïcs, en les obligeant aussi à entrer dans le jeu, à se regrouper et à chercher des liens plus larges au-delà des "chefs-lieux de cantons" et du "localisme", devant les chaînes de possessions constituées par les grands abbayes. On assisterait alors parallèlement (mais aussi avec un net retard des pouvoirs civils, qui agissent en réaction) au développement des empires monastiques et à la remontée des pouvoirs politiques par le regroupement des châtelains autour des suzerains anciens ou nouveaux.



Mais les comtes de Rouergue-Toulouse, héritiers traditionnels du Midi, gardent ou reprennent de très mauvaises habitudes de parasitisme vis-à-vis de l'Eglise (et combien de leurs vassaux ont dû les imiter, les nouveaux de ferveur étant vite suivis par ceux des besoins matériels). Les nouveaux chefs de principautés, comtes de Rodez et vicomtes de Béziers, mais surtout rois d'Aragon, ont eu tout naturellement une politique d'expansion, et leurs besoins pour développer leurs états, leurs luttes feutrées ou ouvertes avec les comtes de Toulouse, ont eu sûrement des conséquences financières et économiques plus graves que les bagarres de château à château du premier âge féodal.

L'Eglise a été très tôt perdante, dans cette évolution du Midi au XII<sup>e</sup> siècle, du fait de ces épisodes et peut-être aussi par la relative antériorité de ses réussites, la décadence venant très tôt après l'essor. Nous retrouvons l'exemple de Conques, mais le cas de tous les monastères de cette "génération", ceux de la reprise grégorienne, paraît le même.

D'autre part, les nouveaux ordres qui s'installent depuis 1120 ne cherchent plus à travailler ensemble avec les féodaux dans un système malgré tout imbriqué par la symétrie des droits spirituels et temporels. Ils s'isolent et constituent de véritables seigneuries avec leurs chefs-lieux, abbayes et commanderies, et leurs dépendances d'exploitation, les granges, totalement séparées de l'ordre laïc et où les églises jouent le rôle de simples annexes. L'absence de réalisations architecturales de qualité, en face des belles églises prieurales de l'âge antérieur, serait la meilleure preuve de l'opposition entre les deux périodes.

Après l'époque grégorienne et pascalienne, où l'Eglise cherche à s'imposer, par son prestige et ses créations à tout le monde chrétien, viennent des réalisations très solides et même parfois encore spectaculaires (les Templiers sur le Larzac), mais fermées sur elles-mêmes, orientées vers le ciel ou la croisade, obligeant donc le reste des hommes à chercher son propre salut par des voies plus terrestres. Le retour au monachisme clos, après le monachisme omniprésent, est peut-être le reflet d'un échec et de l'effort pour y échapper, mais il a prolongé finalement en l'aggravant la coupure inévitable entre les deux cités augustiniennes, terrestre et divine.

L'Eglise séculière, évêques et leurs subordonnés, abandonne peu à peu depuis le milieu du XII<sup>e</sup> siècle toute velléité d'organisation de type monastique (la vie en commun des chanoines) et après avoir, elle aussi, avec quelque retard peut-être, vers 1130-1150, tenté d'ériger ses monuments de pierre, symboles de spiritualité, en particulier de grandes églises canoniales, elle s'oriente de même vers la consolidation de ses domaines et de ses revenus pour en faire des seigneuries, séparées de celles des laïcs, mais semblables (ce que l'évêque de Rodez paraît avoir réussi à partir de la croisade des Albigeois).



après la montée de la fin du X<sup>e</sup> siècle. De 1030 à 1060, premiers essors d'établissements privilégiés au milieu d'un certain désordre, ou confusion de pouvoirs. De 1060 à 1090, montée de la réforme grégorienne, mais avec encore de multiples conflits. De 1090 à 1120, épanouissement et prospérité générale de l'Eglise. De 1120 à 1150, croissance des nouveaux ordres et aussi montée des difficultés pour les anciens. De 1150 à 1180, prospérité des nouveaux établissements, tandis que les grands féodaux s'entredéchirent. De 1180 à 1210, remontée des laïcs à tous les niveaux (princes, villes), tandis que les religieux conservent ou accroissent encore leur acquis. La balance est encore très favorable à l'Eglise en Rouergue au moment de la croisade, et elle le restera.

La période "XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup>" est bien "le socle du Moyen Age" (Henri Focillon). Mais le plus grand sommet de vitalité se situerait entre les deux "siècles" (division à proscrire), tout autour de 1100. La "génération" de 1080-1120 aurait été la plus active, sur le plan religieux et artistique, en Rouergue.

Mais renonçons aux dates chiffrées, là où la mathématique n'a que faire (on ne s'en est que trop servi, en histoire de l'art spécialement, pour donner une fausse apparence de précision). La grande réussite, c'est "le monde des prieurés", unis aux plus lointaines abbayes et en même temps attachés au sol natif des fondateurs (les ouvriers aussi, sinon les architectes) et la plus large part des religieux eux-mêmes. Tous "enracinés" dans le terroir. Le "localisme", avec tous ses défauts, c'est aussi la volonté d'apporter la présence et la beauté de Dieu dans les plus humbles bourgades, le long des routes de la Foi qui doivent être celles de toutes les activités terrestres, en assurant la liaison, (non sans émulation !) entre les miracles des thaumaturges et les foyers de prospérité qu'ils ont créés. Voilà le moment privilégié, et selon nous assez bref, hélas !, de la grande création romane.